Date de l'autorisation : 09/07/2019

Cliquez sur un pictogramme pour aller directement à la rubrique le concernant.
Pour plus d'information sur les pictogrammes, consultez l'aide.

Ce médicament est mis sur le marché en France en tant qu'importation parallèle du médicament DALACINE 300 mg, gélule .
L'importateur est DIFARMED, SLU.

Indications thérapeutiques

Pour visualiser les indications thérapeutiques, consulter la fiche info de la spécialité de référence de cette autorisation d'importation parallèle : DALACINE 300 mg, gélule

Groupe(s) générique(s)

Ce médicament n'appartient à aucun groupe générique

Composition en substances actives

- Gélule (Composition pour une gélule)
  - > clindamycine base 300 mg
    - sous forme de : chlorhydrate de clindamycine hydraté

Présentations

> plaquette(s) PVC-Aluminium de 16 gélule(s)

Code CIP : 34009 490 032 9 7
Déclaration de commercialisation : 10/01/2020
Cette présentation est agréée aux collectivités

En pharmacie de ville : Prix hors honoraire de dispensation : 6,48 € Honoraire de dispensation : 1,02 € Prix honoraire compris : 7,50 €
Taux de remboursement : 65 %

Documents de bon usage du médicament

- Choix et durées d'antibiothérapies : Prise en charge de l'impétigo de l'adulte et de l'enfant

  Auteur : Haute autorité de santé
  Type : Fiche mémo
  Date de mise à jour : Juillet 2024

- Choix et durées d'antibiothérapies : Prise en charge des furoncles chez l'adulte et chez l'enfant

  Auteur : Haute autorité de santé
  Type : Fiche mémo
  Date de mise à jour : Juillet 2024

- Choix et durées d'antibiothérapies : Prise en charge des dermohypodermites bactériennes non nécrosantes (DHBNN) chez l'enfant

  Auteur : Haute autorité de santé
  Type : Fiche mémo
  Date de mise à jour : Juillet 2024

- Choix et durées d'antibiothérapies : Prise en charge de l'impétigo de l'adulte et de l'enfant

  Auteur : Haute autorité de santé
  Type : Fiche mémo
  Date de mise à jour : Juillet 2024

- Choix et durées d'antibiothérapies : Prise en charge des furoncles chez l'adulte et chez l'enfant

  Auteur : Haute autorité de santé
  Type : Fiche mémo
  Date de mise à jour : Juillet 2024

- Choix et durées d'antibiothérapies : Prise en charge des dermohypodermites bactériennes non nécrosantes (DHBNN) chez l'enfant

  Auteur : Haute autorité de santé
  Type : Fiche mémo
  Date de mise à jour : Juillet 2024

- Choix et durées d'antibiothérapies : Prise en charge de l'impétigo de l'adulte et de l'enfant

  Auteur : Haute autorité de santé
  Type : Fiche mémo
  Date de mise à jour : Juillet 2024

- Choix et durées d'antibiothérapies : Prise en charge des furoncles chez l'adulte et chez l'enfant

  Auteur : Haute autorité de santé
  Type : Fiche mémo
  Date de mise à jour : Juillet 2024

- Choix et durées d'antibiothérapies : Prise en charge des dermohypodermites bactériennes non nécrosantes (DHBNN) chez l'enfant

  Auteur : Haute autorité de santé
  Type : Fiche mémo
  Date de mise à jour : Juillet 2024

- Choix et durées d'antibiothérapies : Prise en charge de l'impétigo de l'adulte et de l'enfant

  Auteur : Haute autorité de santé
  Type : Fiche mémo
  Date de mise à jour : Juillet 2024

- Choix et durées d'antibiothérapies : Prise en charge des furoncles chez l'adulte et chez l'enfant

  Auteur : Haute autorité de santé
  Type : Fiche mémo
  Date de mise à jour : Juillet 2024

- Choix et durées d'antibiothérapies : Prise en charge des dermohypodermites bactériennes non nécrosantes (DHBNN) chez l'enfant

  Auteur : Haute autorité de santé
  Type : Fiche mémo
  Date de mise à jour : Juillet 2024

- Choix et durées d'antibiothérapies : Prise en charge des abcès cutanés

  Auteur : Haute autorité de santé
  Type : Fiche mémo
  Date de mise à jour : Juillet 2024

- Choix et durées d'antibiothérapies : Prise en charge des furonculoses

  Auteur : Haute autorité de santé
  Type : Fiche mémo
  Date de mise à jour : Juillet 2024

- Choix et durées d'antibiothérapies : Prise en charge des dermohypodermites bactériennes non nécrosantes (DHBNN) chez l'adulte

  Auteur : Haute autorité de santé
  Type : Fiche mémo
  Date de mise à jour : Juillet 2024

- Choix et durées d'antibiothérapies : Prise en charge des abcès cutanés

  Auteur : Haute autorité de santé
  Type : Fiche mémo
  Date de mise à jour : Juillet 2024

- Choix et durées d'antibiothérapies : Prise en charge des furonculoses

  Auteur : Haute autorité de santé
  Type : Fiche mémo
  Date de mise à jour : Juillet 2024

- Choix et durées d'antibiothérapies : Prise en charge des dermohypodermites bactériennes non nécrosantes (DHBNN) chez l'adulte

  Auteur : Haute autorité de santé
  Type : Fiche mémo
  Date de mise à jour : Juillet 2024

- Choix et durées d'antibiothérapies : Prise en charge des abcès cutanés

  Auteur : Haute autorité de santé
  Type : Fiche mémo
  Date de mise à jour : Juillet 2024

- Choix et durées d'antibiothérapies : Prise en charge des furonculoses

Auteur : Haute autorité de santé
Type : Fiche mémo
Date de mise à jour : Juillet 2024

- Choix et durées d'antibiothérapies : Prise en charge des dermohypodermites bactériennes non nécrosantes (DHBNN) chez l'adulte

  Auteur : Haute autorité de santé
  Type : Fiche mémo
  Date de mise à jour : Juillet 2024

- Choix et durées d'antibiothérapies : Prise en charge des abcès cutanés

  Auteur : Haute autorité de santé
  Type : Fiche mémo
  Date de mise à jour : Juillet 2024

- Choix et durées d'antibiothérapies : Prise en charge des furonculoses

  Auteur : Haute autorité de santé
  Type : Fiche mémo
  Date de mise à jour : Juillet 2024

- Choix et durées d'antibiothérapies : Prise en charge des dermohypodermites bactériennes non nécrosantes (DHBNN) chez l'adulte

  Auteur : Haute autorité de santé
  Type : Fiche mémo
  Date de mise à jour : Juillet 2024

Service médical rendu (SMR)

Pas de SMR disponible pour ce médicament (plus d'informations dans l'aide)

Amélioration du service médical rendu (ASMR)

Pas d'ASMR disponible pour ce médicament (plus d'informations dans l'aide)

Autres informations (cliquer pour afficher)

- Titulaire de l'autorisation : DIFARMED, SLU
- Conditions de prescription et de délivrance :
    - liste I
- Statut de l'autorisation : Valide
- Type de procédure : Autorisation d'Importation Parallèle
- Code CIS : 6 090 909 9